

Cette journée d'études intervient dans le cadre des journées d'études décentralisées de l'Association française de droit constitutionnel qui a pour thème en 2013 : *Constitutions et droit international public*. Ce thème étant très vaste, la présente journée portera sur l'étude de quelques interactions seulement, entre droit constitutionnel et droit international. Si ces influences réciproques ne sont pas nouvelles, elles évoluent aujourd'hui dans un monde sujet à la globalisation, cette dernière ayant connu une accélération sous l'effet du développement des nouvelles technologies et, en particulier, des nouveaux moyens de communication. Dans ce cadre, les constitutions en particulier, et les solutions jurisprudentielles qui en découlent, sont sujettes à la standardisation. Ce phénomène de standardisation des solutions juridiques semble parfois subi par les États qui se trouvent de droit ou de fait placés sous influence internationale. Il pose la question de la légitimité des solutions adoptées et, plus largement, celle de l'autonomie des États et du renouveau de la démocratie. Cette journée d'études propose donc de réfléchir aux évolutions des rapports entre droit constitutionnel et droit international en ouvrant une discussion entre constitutionnalistes et internationalistes autour de deux thèmes en particulier : l'État sous influence internationale, d'une part et la question de l'émergence d'un constitutionnalisme global, d'autre part.



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



INTERNATIONALISATION DU DROIT CONSTITUTIONNEL ET CONSTITUTIONNALISATION DU DROIT INTERNATIONAL : réflexions sur quelques interactions entre droit constitutionnel et droit international

Journée d'études organisée
sous la responsabilité scientifique
de Marthe FATIN-ROUGE STÉFANINI

Entrée libre

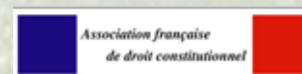
**Pour disposer d'un badge et avoir accès au repas
inscrivez-vous
sur le site www.afdc.fr
rubrique : manifestations scientifiques**

Date limite d'inscription : 19 juin 2013

Institut Louis Favoreu
Groupe d'Études et de Recherches comparées
sur la Justice Constitutionnelle

AIX EN PROVENCE

Faculté de droit
lundi 24 juin 2013
Salle des Actes



9 h 00 OUVERTURE

Philippe BONFILS

Doyen de la Faculté de droit et de science politique

Xavier PHILIPPE

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Introduction

Le droit international est-il toujours indifférent au droit interne ?

Retour sur le principe d'indifférence du droit international

à l'égard des ordres juridiques nationaux

Hélène TIGROUDJA

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Le droit interne est-il toujours indifférent au droit international ?

Retour sur le principe d'indifférence du droit interne

à l'égard de l'ordre juridique international

Jean MATRINGE

Professeur à l'Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

L'État sous influence internationale

présidence : Didier MAUS

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

La confrontation de l'identité des États au droit international

dans l'écriture constitutionnelle

Xavier PHILIPPE

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Le recours au référendum à l'ère de la globalisation

Marthe FATIN-ROUGE STÉFANINI

Directrice de recherches au CNRS, UMR 7318

L'impact du droit international économique

sur le droit constitutionnel

Nathalie RUBIO

Professeur à l'Université de Lille II

L'autorité persuasive des décisions de la justice internationale

Natasa DANELCIUC-COLODROVSKI

Docteur en Droit public, Assistante de recherches à l'ILF-GERJC CNRS UMR 7318

14 h 00

L'impact du droit constitutionnel sur le droit international : vers un constitutionnalisme global ?

présidence : Rostane MEHDI

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, directeur de l'UMR 7318 CNRS

La circulation de la production des normes :

le renouveau du droit transnational

Ludovic HENNEBEL,

Professeur et Chercheur qualifié, Université Libre de Bruxelles

Le pouvoir constituant international

Raphaël DÉCHAUX

Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

L'idée d'une juridiction constitutionnelle internationale

Ariane VIDAL-NAQUET

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Du législateur national au *jugislateur* international :

constitutionnalisation du droit international ou évolution juridique

sui generis au sein, notamment, du Conseil de l'Europe ?

Luc GONIN

Chargé d'enseignement à l'Université de Neuchâtel

17 h 00 Rapport de synthèse

Jean DHOMMEAUX

Professeur émérite à l'Université de Rennes 1

DISCUTANTS

Richard GHEVONTIAN

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Anne LEVADE

Professeur à l'Université Paris est - Créteil

Valérie MICHEL

Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

Nicoletta PERLO

Docteur en droit public, ATER à l'IEP d'Aix-en-Provence